Groupe de travail pédestre pour le projet de réserve naturelle du parc du Mont-Bellevue

Rencontre du 7 avril 2020, 10 h à 12h TEAMS

Présences : Nathalie Bourgeois (Ville), Johann Dumont-Baron (Ville), Annie Fréchette (Ville), Jean-Philippe Boyer (Ville), Nadia Fredette (Sentiers de l'Estrie), Claude Cinq-Mars (ACEVS), Véronique Bisaillon (UdeS)

1) Clarification du mandat du comité et composition

1- Recommander à la table de travail de l'Alliance sur les sentiers pédestres à conserver et à fermer (en fonction des critères retenus)
2- Confirmer et raffiner le plan de travail (validation terrain, travaux de fermeture et restauration à court et moyen terme)
3- Proposer aux propriétaires un plan d'entretien
4- Collaborer aux étapes de développement et de sensibilisation

Pour les participants, outre les personnes présentes, le comité pourrait inviter d'autres personnes pour leur expertise.

2) Propositions de sentiers pédestres à conserver, réaménager ou fermer en fonction des critères

Critères des propriétaires	Critères table de travail	Propositions GTP
1) Les sentiers pédestres devront respecter l'intégrité écologique du PBM et répondre aux conditions de la future réserve naturelle.	Respecter la capacité de support du milieu en fonction de l'achalandage élevé en milieu urbain.	Plusieurs tronçons en zone humide seront fermés. Possiblement que certains tronçons (ex. 16 ou 6, pourraient faire l'objet d'une mise en valeur et aménagement durable même si en zone plus fragile. À valider terrain. Lien avec le critère 4).
2) Le nombre de sentiers au sommet J.-S.-Bourque (381 m) doivent être réduits et que l'accès est réservé au pédestre.		20, 21, 31, 32, 42 et 48 s'inscrivent dans cette idée et seront fermés. Un ou deux sentiers parmi 6, 23, 26 et 30 sera ou seront conservé(s) pour le sommet à 381 m.
3) Optimiser la réutilisation des sentiers existants	Seulement si les sentiers existants correspondent aux cinq paramètres d'aménagement durable.	Préoccupation générale intégrée. La validation terrain permettra de faire des recommandations plus précises à savoir si des segments de sentiers à conserver doivent être reconfigurés pour s'assurer de respecter un aménagement durable.
4) S'assurer que tout type d'usagers (familles, coureurs, observateurs, chercheurs, etc.) y trouvent leur compte	Considérer une utilisation quatre saisons des sentiers	Boucle famille accessible par Dunant (53 et 56). Intérieur de grande boucle en mode « rustique » sentiers moins larges et pas accessibles aux poussettes. Grande boucle accessible aux poussettes.
5) Principe de séparation des usages pour maximiser l'expérience de chacun, assurer la sécurité et faciliter la cohabitation.		Éviter 52 et 54 dans le projet de petite boucle de Dunant pour éloigner le pédestre du corridor vélo. Le 52 a été ramené dans le corridor vélo qui a été légèrement redessiné pour ne pas être dans le milieu humide. Entrée Dunant, chemin de l'antenne et entrée côté campus (15) doivent faire l'objet d'une attention particulière pour autant que possible minimiser les croisements ou sinon s'assurer de mesures de cohabitations optimales.

3) Détail des justificatifs des tronçons.

Validation terrain permettra de statuer sur certains éléments laissés flous.

Légende :

Sentiers à fermer (rouge)
Sentiers à conserver (vert)
Sentiers à choisir en fonction de validation terrain (bleu)

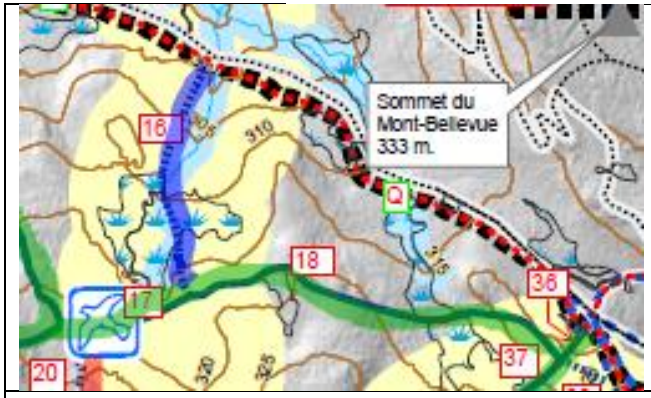	**Tronçon # 16 (lot 1)** #16 : ce sentier est officiellement fermé depuis longtemps, mais les efforts de fermeture n'ont pas été maintenus dans le temps et le sentier demeure utilisé. Évaluer si le sentier mérite d'être conservé et réaménagé compte tenu de ses attraits et de l'achalandage (en évaluant aussi l'impact du sentier sur l'env. et les coûts éventuels de restauration pour minimiser impact sur env. et s'assurer d'un aménagement durable). Étude de Kim Marineau : ce sentier dans sa demi nord, évalué comme très dégradé et dans sa demi-sud évalué comme moyennement dégradé. La recommandation était de fermé ce tronçon.
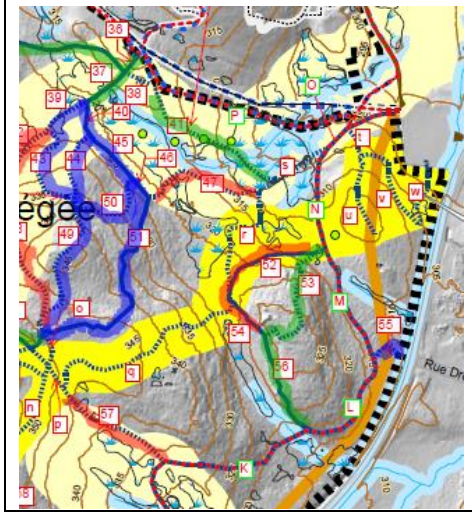	**Boucle famille Dunant (lot 2)** Offrir une boucle pédestre « famille » pour les petites pattes à partir du stationnement Dunant : 53 et 56 : tronçons à conserver dans cette vocation de petite boucle accessible (retour par grande boucle L M N). À garder à l'esprit en lien avec la validation du corridor vélo, les tronçons r et s pourraient permettre d'allonger la portion en forêt de cette boucle, bien que r et s demeurent en zone humide. À valider. Considération de croisement avec le corridor vélo à garder en tête. 52 et 54 à fermer. 41 est utilisé pour le ski de fond l'hiver. L'été, il est très humide. L'été, ce sentier serait fermé. 38 à fermer/ à évaluer. **Fermeture 47 (lot 3)** #47: peu d'intérêt, à valider, mais serait à fermer, très humide aussi.

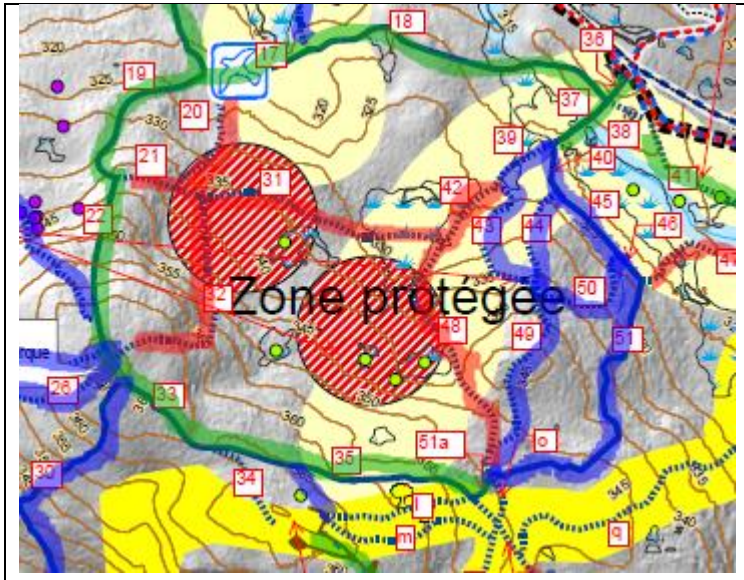

Cœur de la zone protégée (lot 4)
21 et 31 ont fait l'objet d'une fermeture en mai 2019. Suivi à faire cette année.

20 et 32 : tronçons humides, sauf au sommet. À fermer.

Est de la zone protégée (lot 5)
#48 et 42 : à fermer. Évaluer au terrain le meilleur passage entre 36 et 51a pour palier à la fermeture de 48 et 42. (S'assurer durabilité, caractère intéressant, aménageable en maximisant les sentiers existants) Donc une combinaison à faire entre les tronçons :

- 39 (considérant est déjà assez bien aménagé), 40, 43, 44, 50, 51, 45

Accès pédestre entre Antenne et segment 35 (lot 6)
Officialiser un accès pédestre entre le site de l'antenne et le segment 35 (soit par 34 ou autre).

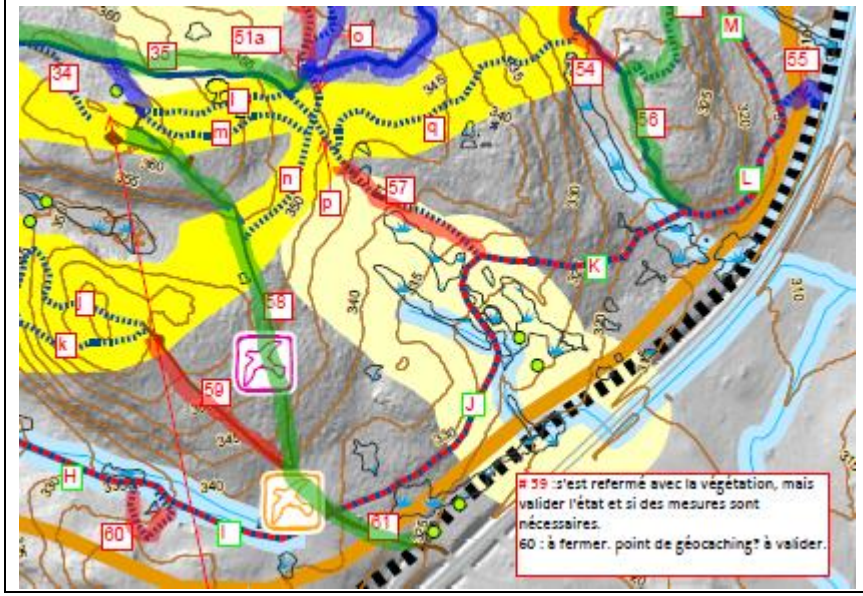

Secteur sud-est (lot 7)
57 à fermer
61 et 58 devraient faire l'objet d'un aménagement durable pour l'accès à l'antenne. Valider pour volet entretien du chemin d'accès et valider la fréquentation actuelle des passages et l'horaire.
Il y a un enjeu de conflit d'usage potentiel entre véhicules et vélos/marcheurs

59 : s'est refermé avec la végétation, mais valider l'état et si des mesures sont nécessaires.

Mini boucle 60 (lot 8)
60 : à fermer aucune action requise - à valider sur terrain (point de géocaching?)

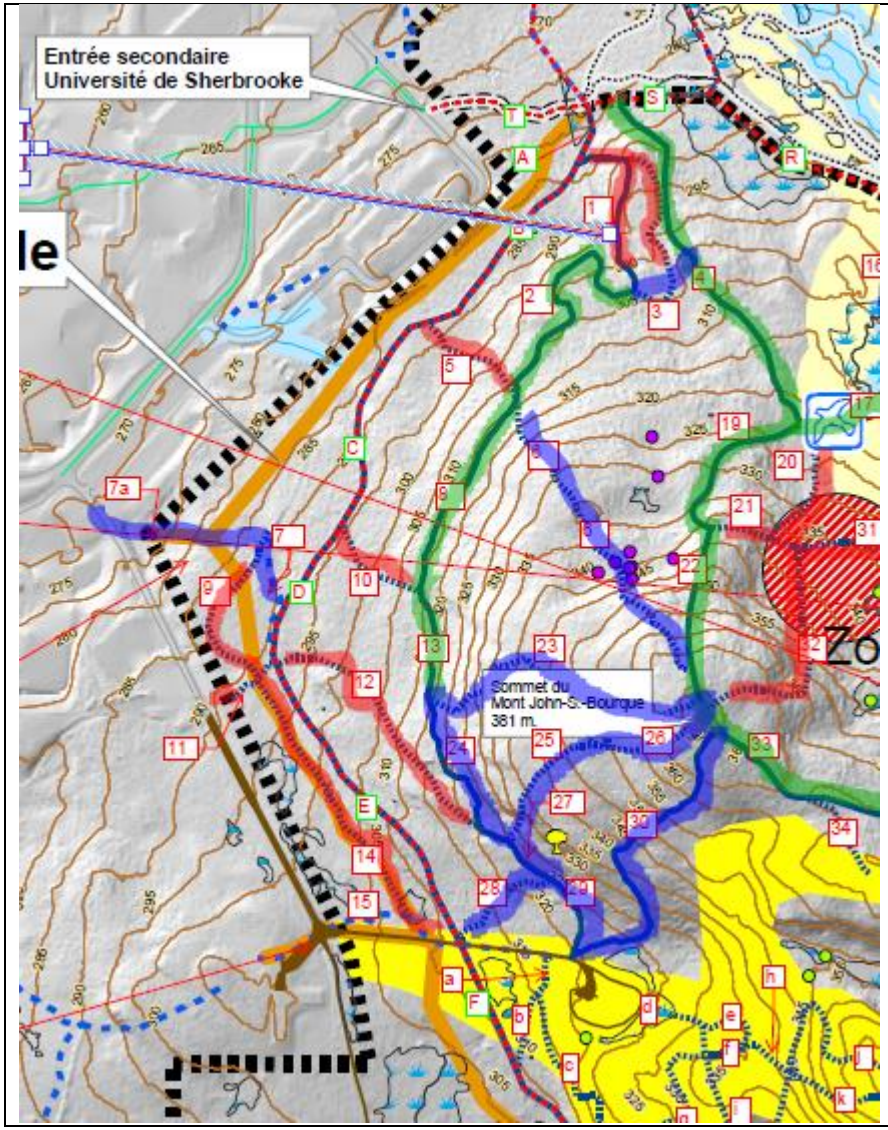

Entrée résidences UdeS (lot 9)

Fermer le # 1 et ajouter un lien entre 4 et 2, (potentiellement en reprenant une partie du #3)

Secteur Ouest (lot 10)
fermer 9, 11, 14, et 15
5, 10 et 12 à fermer
Valider la boucle du sommet 2, 8, 13, 24, 27 et 29 et voir si elle revient par 30 ou 25, 26, 23, ou 6.
6 est intéressant.

Accès pédestre derrière studio de création (lot 11)
Récupérer 7 pour le poursuivre jusque derrière studio de création pour un accès pédestre.

4) Planification de la suite des travaux

Évaluer un mandat à octroyer pour la validation terrain. Nadia Fredette propose Jean Lacasse. Possiblement qu'elle pourrait le faire avec lui également. Jean-Philippe Boyer y participerait également pour le volet environnemental. Claude Cinq-Mars propose également Luc Dumoulin de la Ville qui a fait un bon travail avec l'ACEVS pour un autre projet. Nathalie Bourgeois précise que M. Dumoulin est dans son équipe et qu'elle verra comment intégrer l'expertise Ville pour la conception et l'aménagement de sentiers.

Voici une première ébauche du mandat à octroyer :

À partir des données actuelles que la Ville et l'Université ont relativement à l'état des sentiers et à l'environnement du PMB :

1) Effectuer une validation terrain permettant de statuer sur les propositions de sentiers à conserver et fermer du groupe de travail pédestre.
    a. Particulièrement pour les lots 1, 2, 5, 6, 9 et 10 où la validation permettra de confirmer un scénario.
2) Détailler les travaux de fermeture et d'aménagement durable et en évaluer les coûts.
    a. De la fermeture et de la restauration naturelle des sentiers à fermer.
    b. De l'aménagement durable et rustique des sentiers pédestres choisis (à l'exception de la grande boucle).
3) Proposer un plan d'entretien des sentiers pédestres (excluant grande boucle) spécifique au parc du Mont-Bellevue, un parc naturel en zone urbaine.

5) Suivi de la rencontre

Véronique Bisaillon consignera les discussions dans un compte rendu qu'elle fera circuler pour s'assurer que cela reflète bien les discussions du groupe.

6) Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 11h 50.